

Séance du mardi 31 octobre 2023

Date de la convocation: 25/10/2023

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 5

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Philippe BRILLANT, Daniel GINIER

Votants: 8

Représentés: Valentin BESNIER, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET

Secrétaire de séance:
Philippe BRILLANT

Excusés:

Absents:

Objet: Convention de location d'une partie de la parcelle communale cadastrée B 106 située au lieu-dit " Serre de Meysognal " avec la société VALOCÎMES - DE_2023_59

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démarche de la société VALOCÎME, entreprise spécialisée dans la valorisation de patrimoine foncier ou immobilier.

La société VALOCÎME est intéressée pour prendre à bail l'emplacement de 70m2 environ sur ladite parcelle, objet de la convention conclue avec l'occupant actuel à l'expiration de cette dernière selon l'offre financière transmise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **ACCEPTÉ** le principe de changement de locataire
- **DECIDE** de donner en location pour une durée de 12 ans à effet du 17/06/2033, tacitement reconductible, à la société VALOCÎME, les emplacements de 70m2 environ sur la parcelle cadastrée B 106
- **ACCEPTÉ** une avance sur redevance d'un montant de 6 000 € (600 € versées à la signature + 9X 600 €/an), imputable à hauteur de 500 € par an et sur toute la durée de la convention (soit sur 12 ans)
- **ACCEPTÉ** une redevance annuelle de 3 700 € brut (soit 3 200 € net de la reprise d'avance comprenant toutes les charges éventuelles y compris la TVA si le contractant y est assujetti) avec une indexation fixe annuelle +1%
- **AUTORISE** Le Maire à signer la convention de location à intervenir avec VALOCÎME et tous documents se rapportant à cette affaire.

RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/11/2023 007-210701470-20231031-DE_2023_59-DE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/11/2023 007-210701470-20231031-DE_2023_59-DE